

PM3-Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

	A5-Servitudes liées au passage de canalisations publiques d'assainissement en terrain privé
	AC1-Périmètre de protection autour des monuments historiques (monuments inscrits/classés à l'inventaire des M.H.)
	AC2-Servitude de protection des sites et monuments naturels (sites inscrits)
	AC3-Périmètre de protection autour des réserves naturelles
	AC4-Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager
A51-Servitudes résultant de l'instauration de protection des eaux potables et minérales	

-  Périmètre de protection immédiat des eaux potables et minérales
-  Périmètre de protection rapproché des eaux potables et minérales
-  Périmètre de protection éloigné des eaux potables et minérales

- EL7-Servitudes d'alignement des voies publiques

-  I2-Servitudes de submersion
-  I3-Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz
-  I4A-Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques des titulaires d'autorisations d'exploitation
-  I6-Servitudes concernant les mines et carrières établies au profit des titulaires d'autorisations d'exploitation

- INT1-Zone de servitudes au voisinage des cimetières

- IS1 Zone de servitudes de protection des installations sportives

- RM3 Semitudes concernant dimensions déchargées

- PT1-Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

-  Zone de garde radioélectrique
-  Zone de protection radioélectrique

- PT2-Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

-  Zone secondaire de dégagement
-  Zone spéciale de dégagement

- PT3-Servitudes relatives aux communications téléphoniques

-  T1-Servitudes relatives aux chemins de fer : emprise S.N.C.F.
-  T5-Servitudes relatives aux aéroports : zones de dégagement contre les obstacles
-  T4-Servitudes de balisage

- T7-Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières
- T8-Servitudes relatives aux aéroports :
protection contre les perturbations radioélectriques

-  Zone primaire
-  Zone secondaire

